



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SÈVRES



DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

LES DEUX-SÈVRES AU SALON DE L'AGRICULTURE
VENDREDI 1^{ER} MARS 2019

DOSSIER DE PRESSE



23 FÉVRIER | 3 MARS 2019
Paris Expo - Porte de Versailles
9h à 19h - Tous les jours

LES DEUX-SÈVRES, TERRE DE TALENTS AGRICOLES

Lors de cette édition 2019, le Salon International de l'Agriculture se fera, comme chaque année, l'écho de la richesse agricole deux-sévrienne en offrant une vitrine aux producteurs, éleveurs, agro-fournisseurs de notre territoire.

La thématique de ce SIA « **Des femmes, des hommes, des talents** » caractérise l'agriculture deux-sévrienne, dont les acteurs développent leurs savoir-faire au service de l'alimentation des citoyens.

« *En plus de faire naître des produits de grande qualité, ambassadeurs de notre territoire en France et à l'international, notre agriculture est garante de la vitalité de notre département. Elle structure nos paysages et génère de l'emploi* », soulignent de concert Gilbert Favreau et Hervé de Talhouët-Roy, respectivement Président et Vice-président en charge de l'agriculture du Conseil départemental des Deux-Sèvres. Pour Jean-Marc Renaudeau, Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, le Salon de l'Agriculture, c'est « *la présentation de nos savoir-faire deux-sévriens des entreprises, des artisans, des agriculteurs ; elle montre l'Excellence des Deux-Sèvres. Ces ambassadeurs de l'Agriculture à Paris et à l'International sont notre fierté.* »

Cette fierté partagée, Jean-Marc Renaudeau, et Gilbert Favreau la témoigneront aux professionnels de l'agriculture présents au SIA 2019 lors de la journée deux-sévrienne du **VENDREDI 1^{ER} MARS 2019**. (cf. programme de la journée ci-joint).



Les deux présidents seront accompagnés d'une délégation commune composée de conseillers-ères départementaux, d' élu(e)s de la chambre d'agriculture, mais également d' élu(e)s de la chambre des métiers et de l'artisanat, de la chambre de commerce et d'industrie et des communautés de communes.

Cette délégation ira à la rencontre des professionnels de l'agriculture et des savoir-faire deux-sévriens au SIA 2019.

UNE PUISSANCE AGRICOLE FRAGILE

Socle de l'organisation sociale de notre ruralité, l'agriculture deux-sévrienne caracole en tête en matière de production de lait de chèvre, de melons et de lapins mais elle reste un secteur fragile.

Une fragilité accrue dernièrement par la perte de l'Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN).

En Deux-Sèvres, ce sont près de 1100 exploitations qui sont concernées, perdant ainsi en moyenne une aide annuelle de 8000 euros chacune.

Si l'ensemble des filières d'élevage seront impactées, la filière ovine le sera particulièrement.



Aussi, dans ce contexte mouvant, l'agriculture doit s'adapter parfois même se réinventer.

« *De profondes mutations que le Département des Deux-Sèvres accompagne. Notre collectivité poursuit et renforce sa politique agricole au service de différents modèles agricoles qui doivent coexister en un même territoire pour offrir une agriculture diversifiée et de qualité* », souligne Gilbert Favreau.

À LA RENCONTRE DES SAVOIR-FAIRE DEUX-SÉVRIENS

Ce vendredi 1^{er} mars, la délégation deux-sévrienne déambulera au gré des allées à la rencontre de ces professionnels du terroir. **Filière équine, bovine, ovine, caprine, Odysée du Végétal** mais aussi **producteurs exposants** (voir ci-dessous) accueilleront la délégation.

Vingt élevages, toutes espèces et races confondues, représenteront le département (voir ci-dessous) lors de cette 56^{ème} édition ayant pour thématique « Des femmes, des hommes, des talents ».

Point d'orgue de cette journée deux-sévrienne : le concours de la race parthenaise en fin de matinée.



ANIMAUX DEUX-SÉVRIENS PRÉSENTS AU SIA

RACE	COMMUNE	NOMBRE
BOVINS		
Parthenaise		25
GAEC BABIN	Le Beugnon	1
GAEC DES TROIS MORIN	La Chapelle St Laurent	1
EARL BREILLAT	Coulon	1
GAEC L'ÉTEIL	Fomperron	1
GAEC LE CHATELET	Les Groseillers	1
GAEC JARRY	Moncoutant	1
EARL LA GRANDE VALLEE	Nanteuil	1
GAEC DELION	La Peyratte	3
EARL LA VANDERIE	Saint Marc La Lande	1
GAEC BODIN	Saint Sauveur de Givre en Mai	1
EARL PICAUVILLE	Scillé	1
GAEC RIOLAN	Secondigny	3
GAEC LE BOUT DU MONDE	Moncoutant	1
EARL CD PROUST	Soudan	2
GAEC CHRISTAL	Souigné	1
GAEC LA GUILLOTIERE	Vausseroux	1
GAEC DE GALARDON	Vernoux sur Boutonne	1
GAEC LA REMINIÈRE	Verruyes	1
PASSEBON Etienne	Verruyes	1
GAEC ROSSARD MARCILLY	Verruyes	1
Prim'holstein		1
GAEC DU CHEMIN BLANC	Les Groseillers	1
Blonde d'Aquitaine		2
EARL PIN Emmanuel	Vanzay	2
Charolaise		1
BAUDOIN Thierry	Bressuire	1
Limousine		0
Rouge des près		0
Normande		0
Jersiaise		0
CAPRINS		
Chèvre poitevine		1
GAEC MEL'ELIE	Messé	1
OVINS		
Charmoise		2
EARL ELEVAGE SALVAT	La Ferrière en Parthenay	2
Rouge de l'Ouest		9
EARL BROUSSEAU	Nueil les Aubiers	3
SCEA PROUST Antoine	Terves	4
TALON Bernadette	Nueil les Aubiers	2
Moutons Vendéens		
Lycée agricole	Melle	2
GAEC ETAVARD - ROY	Mauzé-Thouarsais	?
EARL CHEVALLIER	Voultegon	4
BARC Véronique	Vasles	2

LISTE DES PRODUCTEURS EXPOSANTS EX POITOU-CHARENTES

SPECIALITÉS FERMIERES. RÉGIONALES ET ARTISANAT	
Art & Sens / Thomas LECLERC Artisanat et produits de l'île de Ré	La Flotte en Ré (17)
Glaces POUPART Domaine de FONTGAILLARD	Saint Vallier (16)
CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine et Vendée Route du Chabichou et des fromages de chèvre	Melle (79)
Tourteaux JAHAN Pâtisseries artisanales	Saint Benoît (86)
BOISSONS	
BEGAUD Bernard et Chantal Pineau, Cognac	Villars Les Bois (17)
BEGEY ET FILS SARL Pineau, Cognac	Villars Les Bois (17)
COCKTAIL EXTRA NEW – DOMAINE GOUZILH Liqueurs à base de cognac, Pineau, Cognac	Saint Aigulin (17)
COGNAC GUY LHERAUD Pineau, Cognac	Angeac Charente (16)
SCA PINEAU ROUSSILLE Pineau, Cognac	Linars (16)
DISTILLERIE DES MOISANS SAS Cognac	Sireuil (16)
MARQUE POITOU	
<i>Cf. dossier de presse Marque Poitou</i>	



UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE FORTE POUR GOMMER LES FRAGILITÉS

Le Département des Deux-Sèvres dédie en 2019 un **budget de 1,93 million d'euros à l'agriculture**, de la production à la consommation autrement dit de la fourche à la fourchette. **Cette enveloppe soutiendra :**

- **la modernisation des bâtiments d'élevage à hauteur de 300 000 euros ;**
- **le développement des exploitations et des filières à hauteur de 135 000 euros ;**
- **la valorisation et la promotion des activités agricoles à hauteur de 336 000 euros ;**
- **la sécurité sanitaire et alimentaire à hauteur de 1 160 300 euros.**

Faire des Deux-Sèvres une terre d'installations

A l'origine, avant même « l'étape fourche », l'un des grands défis pour l'agriculture deux-sévrienne est le renouvellement des générations. Même si les Deux-Sèvres sont le deuxième département en nombre d'installations après les Pyrénées Atlantiques au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, la situation reste fragile avec 50 % des agriculteurs, majoritairement des éleveurs, âgés de plus de 50 ans en 2010. Aussi, conscient que le renouvellement des générations en agriculture est un enjeu économique d'importance en termes d'emplois, de dynamique économique des zones rurales, le Département soutient financièrement les organismes professionnels agricoles (OPA) qui accompagnent les candidats à l'installation (Point accueil installation, Chambre d'agriculture, Brilac à travers le plan Capr'In). En 2018, la collectivité a dédié 56 000 euros à ces OPA.



Aux côtés des éleveurs

Frappée par des crises conjoncturelles successives auxquelles s'ajoute une perte de l'ICHN pour près de 1100 exploitations deux-sévriennes, la filière élevage est malmenée. Aux yeux de la collectivité, l'enjeu économique d'accompagnement des mutations de ce secteur afin qu'il continue d'être une source d'emplois et de production de valeur ajoutée locale est donc fondamentale. Pour cela, le Département accompagne deux principaux objectifs que s'est donné la filière élevage :

- disposer d'outils de production modernes et performants garantissant de bonnes conditions de travail et un maintien des actifs dans ce secteur ;
- veiller au bon état sanitaire des cheptels et maintenir la performance et la diversité génétique des animaux.

Comme en 2018, le Département poursuit son aide à l'amélioration de la compétitivité des exploitations. **En 2019, la collectivité investira 300 000 euros pour la modernisation des bâtiments d'élevage des filières en crise et des exploitations situées dans des zones à fort enjeu « qualité de l'eau ».** A ce jour, 22 dossiers sont en cours. Sont concernées une exploitation cunicole, 9 exploitations en viande bovine, 2 exploitations caprines, une exploitation en veau de boucherie, 5 exploitations en bovin lait et 4 exploitations ovines.

La filière ovine très présente dans le bocage bressuirais et en Gâtine est par ailleurs particulièrement impactée par la perte de l'ICHN. Un soutien fort est en projet pour cette filière (viande/lait) comme pour les autres filières d'élevage avec 4 axes de travail (accompagnement des cédants et des candidats à l'installation, le renforcement de la valorisation des signes de qualité, des mesures incitatives pour amplifier le consommation en restauration hors domicile, le développement du conseil technico-économique).

En parallèle, devant une demande croissante de produits transformés à base de lait de brebis (fromage, yaourts), la filière ovine lait semble sur le point de se développer.

Des aides incitatives à la création d'ateliers (investissement dans les stations de traite) pourraient être envisagées dans notre département.

Au-delà de cet accompagnement des élevages, le Département, dans le cadre de son dispositif RSA et en lien avec la commission Agridiff, soutient financièrement les éleveurs connaissant des difficultés ou en reconversion professionnelle. En 2018, une enveloppe de 20 000 euros a été dédiée à cette mission.

En 2019, la collectivité se réengage, comme en 2018 à hauteur de 1 160 300 euros, en faveur de la sécurité sanitaire et alimentaire. Cette enveloppe est majoritairement consacrée au fonctionnement du laboratoire Qualyse. Ce dernier offre des outils d'analyses en matière de sécurité alimentaire et de santé animale permettant de réduire l'usage des antibiotiques et des pesticides, d'agir pour reconquérir une eau brute de qualité, de maintenir la santé du cheptel deux-sévrien et de garantir sanitairement les transactions commerciales.

Relocaliser la production légumière

Relocaliser une partie de la production de légumes est une piste indéniable de diversification pour les exploitations agricoles. De plus, il existe un réel potentiel de terres favorables à la culture maraîchère de plein champ et irrigable.

Le Département travaille actuellement à un nouveau dispositif de soutien à la production légumière déficitaire en Deux-Sèvres mais dont les débouchés existent avec la restauration hors domicile, les coopératives et les grandes et moyennes surfaces.

De la qualité et du local dans l'assiette des collégiens

Le Département des Deux-Sèvres a fait de la qualité de la restauration l'un des axes forts de sa politique en faveur des collégiens. Pour cela, un accent tout particulier a été mis dès 2017 sur l'approvisionnement de proximité afin de favoriser conjointement la qualité des repas et le développement des filières agroalimentaires deux-sévriennes. Qu'ils soient producteurs, transformateurs ou distributeurs, la collectivité soutient ces acteurs locaux garants d'une dynamique économique sur notre territoire.

Le principe : donner la liberté aux équipes de chaque collège et les inciter à commander auprès de fournisseurs locaux, en leur octroyant une prime de 10 centimes supplémentaires par repas, dès lors qu'ils sont préparés avec 40 % minimum de produits locaux de qualité issus de l'agriculture traditionnelle ou de l'agriculture biologique. **A cette mesure, s'est ajoutée récemment une aide de 0,05 euro par repas pour tout collège dont le niveau d'approvisionnement en denrées issues de l'agriculture biologique atteint 10 % dès lors qu'il aura déjà atteint le seuil d'approvisionnement en produits locaux de 40 %.**

Coût de ces mesures incitatives pour le Département en 2019 : 160 000 euros contre 110 000 euros en 2018.

A ce jour, 22 des 37 collèges ont dépassé le seuil d'approvisionnement en produits locaux de 40 % dont 10 se situent au-delà des 50 %.

Soutien au développement des Signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO), des marques et des circuits de proximité

La qualité des produits génère de la valeur ajoutée dans les exploitations et répond à une forte demande des consommateurs soucieux de l'origine des produits. Pour cela, le Département soutient la transformation, qu'elle soit fermière ou artisanale, la production sous signe de qualité (agriculture biologique, labels et appellations, IGP, etc.), la diversification dans les exploitations au travers d'activités agro-touristiques ou de production d'énergie, la mise en place de circuits courts.

La naissance de **produits estampillés marque Poitou pour une meilleure visibilité auprès des consommateurs s'inscrit pleinement dans cette volonté politique départementale.**

Née de la réflexion des acteurs de la Vienne et des Deux-Sèvres qui souhaitent révéler le Poitou à travers l'excellence de ses produits, la force de ses initiatives, la richesse de son patrimoine touristique, la marque Poitou fédère sous sa bannière des acteurs du secteur agro-alimentaire afin de leur offrir, ainsi qu'à leurs produits, une plus grande visibilité auprès des consommateurs. La marque permet notamment à vingt-quatre d'entre eux d'être présents lors du Salon international de l'agriculture.



Harmoniser économie agricole et enjeux environnementaux et territoriaux

La recherche de l'équilibre entre le développement économique et le respect des enjeux de territoire fait partie intégrante de la conduite et de la gestion d'une exploitation agricole.

La gestion de ces contraintes prend des formes réglementaires essentiellement conduites par l'État et l'Union Européenne.

Plus de 20 % du territoire des Deux-Sèvres sont soumis à des enjeux environnementaux définis à l'échelle européenne, nationale, régionale voire départementale.

L'objectif est de permettre aux agriculteurs de développer une agriculture viable, acceptable et génératrice d'activité économique sur le territoire tout en répondant aux exigences réglementaires. Il s'agit de limiter les contraintes et d'accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de ces exigences.

Pour favoriser cette entente agro-environnementale, le Département soutient la Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FRCivam) et son **programme d'actions incitant aux changements de pratiques et à la mise en œuvre de systèmes de production économes en intrants.**

Il encourage également la FDCuma qui recommande notamment **l'utilisation de matériels alternatifs à l'usage des produits chimiques.**

Le Département accompagne également la profession agricole dans la prise en compte des contraintes et des particularités environnementales des territoires via la représentation des élus dans les commissions départementales (CDPENAF, CDOA, Comité Safer), l'accompagnement des agriculteurs pour faciliter l'intégration des contraintes dans le cadre de Natura 2000.

En 2018, le Département a alloué une somme de 155 000 euros pour améliorer la cohabitation entre économie agricole et enjeux territoriaux.

AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES TERRITOIRES, LES ENGAGEMENTS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La Chambre d'agriculture s'est fixé des objectifs envers le monde rural, ses ressortissants et ses clients, en renforçant la proximité dans le cadre d'une nouvelle organisation Nouvelle-Aquitaine :

- **répondre aux besoins des agriculteurs et des collectivités ;**
- **maintenir un champ de compétences pluridisciplinaires ;**
- **faire reconnaître les rôles de l'agriculture sur les territoires, dans les domaines de l'économie, du social et de l'environnement.**

L'installation & la transmission des exploitations agricoles

La Chambre d'agriculture accompagne les porteurs de projets en mettant en place des dispositifs pour l'**installation** et la **transmission** des exploitations agricoles : trouver une exploitation ; construire un projet viable, vivable et pérenne ; être armé pour mener à bien son exploitation.

 27 mars - de 9h30 à 17h
Parthenay
CAMPUS DES METIERS

RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

« PRINTEMPS DE LA TRANSMISSION »

- Présentation et missions Transmission du Point Accueil Installation Transmission
- Intervention de Danielle GUILBAUD, sociologue, sur « La transmission, une histoire humaine avant tout ! »
- A partir de témoignages de cédants, différents ateliers seront animés par la Chambre d'agriculture, MSA, SAFER, juristes, Banques : règles et démarches pour prendre sa retraite, outils pour transmettre son patrimoine et son entreprise, parcours de la transmission

Public ciblé :
cédants et porteurs de projets

Le Projet Alimentaire Territorial

Elle travaille également avec des partenaires pour mettre en lien l'offre locale et le consommateur, objectif du **Projet Alimentaire Territorial**. Elle développe ainsi des actions pour participer à la promotion des producteurs en vente directe, identifier des produits des filières et des entreprises agro-alimentaires, les savoir-faire des producteurs, artisans, et commerçants locaux.

Révision des Zones Défavorisées Simples

Concernant la fin de l'**ICHN**, nous arrivons à 2 mois du terme de la phase de la réalisation des pré-diagnostics établis auprès des agriculteurs sortant de la Zone Défavorisée Simple. La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres a coordonné l'ensemble des actions, en particulier la mise en place de pré-diagnostics. Près de 300 exploitations concernées ont reçu la visite d'un technicien de la Chambre d'agriculture ou d'un centre de gestion, pour faire le point de la situation. La perte de l'ICHN impacte lourdement les revenus. A travers des groupes de travail, la Chambre d'agriculture et ses partenaires recherchent des actions de développement : diversification des productions, offre de services, filières plus « haut de gamme », réduction des charges, énergies renouvelables, portage au foncier...

Cultivons l'innovation en productions végétales

- « Les Groupes, des projets pour l'avenir » : la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres anime **10 groupes de développement**, d'environ 15 agriculteurs chacun. A travers les échanges et les formations, les agriculteurs améliorent ainsi leurs pratiques, notamment dans un objectif économique d'amélioration de revenu.
- Le champ de l'innovation est le principal levier de l'évolution des exploitations et de leur adaptation aux changements. Dans le cadre du Plan Ecophyto, la Chambre d'agriculture accompagne **3 réseaux de ferme DEPHY (Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires)**. A partir de diagnostics, chaque agriculteur met en place un plan d'actions permettant la réduction des phytosanitaires : travail du sol, désherbage mécanique, allongement des rotations, implantation de couverts végétaux... Des temps d'échanges permettent de dire ce qui a bien marché ou ce qui n'a pas fonctionné et d'innover dans certaines méthodes.
- Dans le cadre du plan Ecophyto 2, une nouvelle action intitulée « **Groupes 30 000** » a été lancée en 2017 au niveau national. L'objectif de cette action est d'accompagner d'ici 5 ans au niveau national 30 000 agriculteurs, réunis en collectifs, vers la transition agroécologique à bas niveau d'intrants phytosanitaires, en mobilisant les ressources et enseignements issus notamment des réseaux DEPHY. La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres accompagne **3 groupes** depuis fin 2018.

L'Agriculture Biologique : un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine

La Chambre d'agriculture contribue au développement de l'Agriculture biologique, à la fois auprès des exploitants qui ont pour projet de se convertir en AB, et des agriculteurs bio qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques, en proposant des références technico-économiques, des conseils, des formations, des journées techniques...

CONTACTS PRESSE

Delphine PERONNET, Conseil Départemental, 06 63 21 57 51
Anne AUGAIT, Chambre d'agriculture, 06 88 38 86 25

SALON INTERNATIONAL AGRICULTURE 2019

PLANNING DE LA JOURNEE DU 1er MARS 2019

- 9H15 :** **Arrivée de la délégation**
Point de ralliement : au Relay dans l'enceinte du parc (proche de l'entrée principale)
Contact : Anne AUGAIT (06.88.38.86.25) et Dominique METAYER (06.72.88.02.22)
- 9h30-9h50 :** **RDV filière équine - Pavillon 2.1 (Stand C006)**
RDV stand OS des races mulassières avec le Président M. Thierry FAIVRE
Café d'accueil
Contact : Animatrice à l'OS des races mulassières : Ophélie LECAMPION (06.30.70.86.07)
- 10h05-10h30 :** **RDV filière caprine -Pavillon 1 (stand E036 : Interbev)**

Présentation de la problématique des débouchés de la Viande caprine et actions de promotion des produits) par Gérard CHABAUTY

Contact : Animatrice BRILAC, Géraldine VERDIER (06.74.52.95.09),.
- 10h35-10h55 :** **RDV filière ovine - Pavillon 1 (Stand D055)**
Présentation des animaux présents pour les concours et échanges avec les éleveurs-exposants en présence de Mr Antoine PROUST, Président du Syndicat départemental ovin et Mr Patrick SOURY, Président du GIE Ovin du Centre Ouest
Échange sur les signes de qualité filière ovine
Animateurs : Harold BUCHER (06.80.67.19.60) et Audrey TESSEREAU (06.83.54.74.71)
- 10h55 – 11h10 :** **Visite des bovins présentés en concours :** Race Blonde d'Aquitaine : Mr PIN, éleveur à Vanzay
- 11h15-12h30 :** **Concours de la race Parthenaise - Pavillon 1 : Grand Ring.**
Président : M. Didier DUPUIS
Directeur : M. Vincent LOISEAU (06-20-17-11-44)
Remise des prix
- 12h45 – 13h15 :** **Apéritif " Bienvenue à la Ferme " sur le stand " Poitou "- Pavillon 3 (stand 3M134)**
Échange avec les adhérents de la marque Poitou présents
- 13h15 14h30 :** **Déjeuner au restaurant des " viandes de Nouvelle-Aquitaine " (Pavillon 3)**
- 14h40-16h :** **RDV filière végétale - Pavillon 2.2,**
Odyssée du Végétal : redécouverte du monde végétal à travers les énigmes du Landscape Game : objets à retrouver, productions à identifier, indices à déchiffrer (par mini groupe)
Mot de clôture autour d'un café – salle mise à disposition par Passion Céréales.